

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 16 décembre 2019  
Séance du 2 décembre 2019

## 6 Autorisation d'ordonnancement des dépenses d'investissement 2020

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI, Mme MOUSSATEN, M. DEME.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, MM N'DIAYE, MARTIN, Mme BARBETTE, MM AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, ASSAMTI, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mmes SOKOLONSKI, JAJAN, M BOUADDI, Mme MEHADJI, MM ATAKAYA, SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme GUENDOUZE

Pouvoir à :

Mme LAMBRE

Mme CARLIER

Pouvoir à :

Mme CAPON

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers absents non représentés : 0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : MM BELMHAND et MONTES 2

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Maire, expose :

En vertu des dispositions de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales et dans le cas où le budget de la collectivité n'est pas adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, « l'exécutif de la collectivité territorial peut sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement du capital de la dette ». « L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits ».

Pour mémoire, le total des opérations d'équipement inscrit à la section d'investissement au budget 2019 était de **26 271 329,55 €**.

Ainsi, dans l'attente du vote du budget primitif 2020, il vous est demandé d'autoriser monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans le respect du montant maximum suivant : **26 271 329,55 € x 0,25 = 6 567 832,39 €**. Et de les affecter comme suit :

Étiquettes de lignes	Budgété 2019	Autorisation 2020
<b>20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 897 842,68</b>	<b>474 460,67</b>
202 - FRAIS LIÉS A LA REAL.DES DOCS D'URBA,NUM DU CADAST	20 745,32	5 186,33
2031 - FRAIS D'ETUDES	1 105 545,00	276 386,25
20312 - CONTROLES TECHNIQUES DE CONFORMITES	16 500,00	4 125,00
2051 - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	387 052,36	96 763,09
2088 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	368 000,00	92 000,00
<b>204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES</b>	<b>867 799,00</b>	<b>216 949,75</b>
2041511 - BIENS MOBILIER, MATERIEL ET ETUDES	139 000,00	34 750,00
2041512 - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	0,00
20422 - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	649 113,00	162 278,25
20423 - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	79 686,00	19 921,50

# maintenant !

<b>21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 881 818,90</b>	<b>1 220 454,73</b>
2118 - AUTRES TERRAINS	22 000,00	5 500,00
2128 - AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	292 494,81	73 123,70
21280 - GROSSES REPARATIONS DE CLOTURES	134 234,68	33 558,67
21284 - TRAVAUX DE CLOTURE AU STADE SALENGRO	49 500,00	12 375,00
21312 - BATIMENTS SCOLAIRES	0,00	0,00
2138 - AUTRES CONSTRUCTIONS	1 629 495,00	407 373,75
2152 - INSTALLATIONS DE VOIRIE	500,00	125,00
21533 - RESEAUX CABLES	527 399,40	131 849,85
21538 - AUTRES RESEAUX	0,00	0,00
2158 - AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	82 784,15	20 696,04
2161 - OEUVRES ET OBJETS D'ART	13 700,00	3 425,00
2162 - FONDS ANCIENS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES	1 700,00	425,00
2181 - INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	176 783,01	44 195,75
2182 - MATERIEL DE TRANSPORT	83 230,00	20 807,50
2183 - MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	510 063,81	127 515,95
2184 - MOBILIER	330 993,05	82 748,26
2188 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 026 940,99	256 735,25
<b>23 - IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>14 900 611,77</b>	<b>3 725 152,94</b>
2313 - CONSTRUCTIONS	3 694 009,07	923 502,27
231304 - TRAVAUX DE PEINTURES	131 811,06	32 952,77
231305 - FOURNITURE ET POSE DE RIDEAUX	19 882,50	4 970,63
231320 - TRAVAUX DE CHAUFFAGE	93 733,77	23 433,44
231321 - TRAVAUX AUX LOGEMENTS DE FONCTION	28 355,61	7 088,90
231323 - TRAVAUX DE MISE EN SECURITE	387 457,00	96 864,25
231337 - TRVX DIVERS A LA FAIENCERIE	26 552,00	6 638,00
231364 - TRVX A L'EGLISE SAINT MEDARD	28 736,00	7 184,00
231375 - TRVX MAISON DES ASSOCIATIONS	12 716,00	3 179,00
231376 - TRX DIVERS BTMT ADMINISTRATIFS	36 090,00	9 022,50
231385 - TRVX ACCESSIBILITE POUR HANDICAPES	5 000,00	1 250,00
2315 - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 836 713,19	459 178,30
231514 - MISE EN CONFORMITE DES AIRES DE JEUX	165 882,43	41 470,61
231527 - AMENAGEMENT D'ALLEES	25 000,00	6 250,00
231528 - AMENAGEMENT DE COUR D'ECOLE	70 000,00	17 500,00
23153 - PROGRAMME DIFFUS	783 113,14	195 778,29
231535 - TRVX D'AMENAGEMENT DE ZONE 30	76 464,00	19 116,00
231536 - TVX ACCESSIBILITE POUR P.M.R.	57 600,00	14 400,00
231538 - TRVX DE MISE EN CONFORMITE	10 000,00	2 500,00
23154 - PROGRAMME DE RENOVATION ET DE MODERNISATION	381 620,00	95 405,00
231550 - AMNGT TERRAINS AU STADE	45 000,00	11 250,00
23156 - TRAVAUX DE SIGNALISATION	23 000,00	5 750,00
2316 - RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	113 100,00	28 275,00
238 - AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	6 848 776,00	1 712 194,00
<b>27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>3 723 257,20</b>	<b>930 814,30</b>
275 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	1 376 100,00	344 025,00
27638 - AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	2 347 157,20	586 789,30
<b>Total général</b>	<b>26 271 329,55</b>	<b>6 567 832,39</b>

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-1 et L1612-1,  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 2 décembre 2019,  
Considérant les besoins de crédits en investissement avant le vote du budget 2020,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 37                      Pour : 37                      Contre : 0                      Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article unique** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant, dans l'attente du vote du budget 2020, les paiements des dépenses d'investissement à hauteur de 6 567 832,39 € selon l'affectation ci-dessus proposée au vote.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télécours citoyens accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Date d'affichage : **20 DEC. 2019**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :  
Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 23/12/19  
et publication ou notification le 23/12/19  
affiché le 20/12/19  
CREIL, le 23/12/2019

Maire de Creil  
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services Techniques  
**Jacques VILMONT**

Envoyé en préfecture le 23/12/2019  
Reçu en préfecture le 23/12/2019  
Affiché le 20/12/2019   
ID : 060-216001743-20191216-DLRG191216006-DE